

Présents :	8	COMITE DU :	02 AVRIL 2024
Représentés :	2	DELIBERATION N° :	45/2024
Absents :	6	DGA DE SECTEUR :	Nathalie COLUCCI
		SERVICE :	CAISSE DES ECOLES
		AFFAIRE SUIVIE PAR :	Amélie TORET

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET : Vote du budget primitif 2024

Le Comité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2313-1, R.2312-2, L. 2313-3, R.2313-3, R. 2313-5, R. 2313-5, R.2313-6, R. 2313-7,

VU la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et notamment son article 1^{er},

VU le décret n°87-130 du 28 février 1987 relatif à la comptabilité des centres communaux et intercommunaux d'aide sociale et des Caisses des écoles,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M 57,

VU la délibération N°43-2024 approuvant le débat d'orientations budgétaires en date du 7/03/2024,

CONSIDERANT le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE ET ADOPTE le budget primitif 2024 de la Caisse des Ecoles, par chapitre, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| ▪ Section de fonctionnement | 319 950.34 € |
| ▪ Section d'investissement | 107 003.17 € |

Pour extrait conforme,

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Genève-des-Bois



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
BUDGET PRIMITIF 2024 - Caisse des écoles	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par le Président,
 A Sainte Geneviève des Bois, le 02/04/2024

Délibéré par le Comité, réuni en session ordinaire,
 A Sainte Geneviève des Bois, le 02/04/2024

Les membres du Comité,

M. Frédéric PIERRE

M. Héritier LUNDA

Mme Mélanie SCHLATTER

Mme Stéphanie GONCALVES

Mme Amandine JAUNET

M. Philippe ROCHER

Mme Karla AREI,

M. Emmanuel CUADRADO

Mme Eugenia Mihaela GUTENCOX

Mme Sonia KADDOUR

M. Marc LE MEUR

Mme Brigitte JAUNET

Mme Cédric FERRIERA

Mme Fabienne GUYOT

Mme Jocelyne LESHART

M. Adrien PIERSON

Pawain à N. le Neur

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication le

A Sainte Geneviève des Bois, le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES Séance du mardi 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 19/03/2024, se sont réunis à la Maison des Réussites Éducatives et de la Parentalité, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 16 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 7 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

Etaient présents :

Présents : M. ROGER, M. LE MEUR, M. LUNDA, Mme JAUNET, Mme SCHLATTER, Mme Cédric FERREIRA, Mme GUENOUNOU, M. CUADRADO

Représenté :

M. Jérémy NEZZAR, représenté par M. Adrien PIERSON.
M. Adrien PIERSON donne pouvoir à M. LE MEUR.
M. Frédéric PETITTA donne pouvoir à M. Philippe ROGER.

Etaient excusés :

Mme AREL, Mme KADDOUR, Mme LENHART, Mme GONCALVES, Mme GUYOT, Mme JAULMES.

Etaient présentes également : Mme Nathalie Colucci, Directrice Générale des Services, M. Thierry FOURNIER, Directeur de l'Éducation, Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance, Mme Ghislaine ROUSSEAU assistante administrative de la Caisse des Écoles.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nombre de membres	
Composant le comité :	16
En exercice :	16
Présents :	8
Représentés :	2
Absents :	6